

A AGON-COUTAINVILLE, DANS LA MANCHE (50), COMMENT ACCOMPAGNER LA TRANSFORMATION DU MODÈLE URBANISTIQUE FACE À LA MONTÉE DU NIVEAU DE LA MER ? VERS UN LITTORAL PLUS RÉILIENT ?

Réchauffement climatique, tourisme, chrono-urbanisme (1), résilience, submersion marine, adaptation

La commune d'Agon-Coutainville est une petite station balnéaire située sur la côte ouest du département de la Manche. Elle vit aujourd'hui principalement du tourisme et de la conchyliculture. Une valorisation évidente de la présence de la mer sur un linéaire de 17km (dont 8km dans l'estuaire de la Sienne). Aujourd'hui, le front de mer est caractérisé par une digue de 2,9km de long composé d'un mur en pierre, d'un enrochement conséquent ainsi que d'épis disposés de manière régulière.

Cette digue est à la fois le résultat et la raison de l'implantation urbaine sur la commune. A la fin du XIX^{ème} siècle, un premier mur sur une digue est élevé pour empêcher l'entrée de la mer dans les terres. Une première rangée de maison est alors construite sur cette surélévation, vue sur mer. La zone derrière la digue est à cette période dédiée à des usages agricoles, créant ainsi une délimitation avec les villages de Agon et Coutainville, situés plus en hauteur, sur un coteau légèrement reculé. Semblant entièrement à l'abri derrière la digue, les espaces agricoles se sont peu à peu construits pour devenir ce qu'ils sont aujourd'hui : un vaste espace mêlant résidences principales, résidences secondaires et divers équipements publics.

Aujourd'hui, la population d'Agon-Coutainville est multipliée par six durant les saisons estivales, passant de 2900 habitants à 18 000 habitants. Une pression possible grâce aux 50% de résidences secondaires et au 6 campings situés sur la commune. Cette attractivité est notamment dû au cadre que propose la commune. Une large plage de sable, une promenade sur la digue large et aménagée, un front de mer bâti de maisons souvent atypiques, et un grand nombre de restaurants, bars et autres commerces touristiques ainsi que de nombreux événements organisés pendant l'été tel que des concerts, brocantes et autres événements sportifs.

Au large, on y produit et pêche un grand nombre de fruits de mer (huîtres, moules, coques, palourdes, etc.). Ces denrées sont revendues dans toute la France et font prospérer l'économie du secteur. Cest pour cette raison que tous les jours on peut observer un ballet de conchyliculteurs qui descendent et remontent la mer au rythme des marées.

Malheureusement, le principal attrait de la commune est aussi la principale source de danger. Avec le réchauffement climatique et la montée du niveau de la mer (pouvant aller jusqu'à plus de 1m d'ici 2100 selon le scénario 8.5 du GIEC, parru en 2021), la commune se situe dans une zone très vulnérable. Depuis plusieurs décennies, cette dernière fait face à des événements climatiques extrêmes (très grandes marées, tempêtes, parfois les deux cumulés), menant à des dégâts parfois importants : déchaussement du mur de la digue, dispersion de l'enrochement, érosion de la plage

et des dunes, arrachage des parcs à huîtres, et bien d'autres. A chaque fois, tout est mis en œuvre pour reconstruire à l'identique, voire renforcer les ouvrages de protection. Tous ces travaux sont en grande partie financée par l'Etat.

Cependant, à la vue du nombre croissant de catastrophes sur le littoral français, l'Etat se désengage progressivement du financement d'ouvrages de protection, plaidant en la faveur de l'adaptation au risque. A Agon-Coutainville, on commence à faire les frais de ce changement de cap. Un prolongement de la digue sur la partie nord a été refusé par l'Etat, jugeant l'investissement dans un tel ouvrage inutile face aux événements à venir. Nombreux habitants et politiciens locaux plaident pourtant pour la protection à tout prix, craignant des dégâts considérables si l'eau contourne la digue actuelle.

A l'heure où les effets du réchauffement climatique se font sérieusement ressentir, comment ne pas prendre conscience du risque engendré par la montée du niveau de la mer ? N'est-il pas grand temps d'accepter l'inévitable et se pencher sur les solutions et l'adaptation du territoire ?

Ce sont ces questions que ce travail de fin d'étude cherchera à aborder, approfondir. Comment, par un processus et des actions à court, moyen et long terme, est-il possible de rendre la commune d'Agon-Coutainville résiliente (1) face au changement à venir ? En me fondant sur des faits scientifiques, des modélisations de l'évolution du niveau de la mer et de la prospective, je chercherais à proposer une adaptation maîtrisée dans le temps pour répondre aux problématiques inhérentes au territoire étudié. Une analyse fine des enjeux et tensions entre acteurs sera réalisée pour répondre au mieux aux besoins de l'ensemble des acteurs concernés.

Bien que ce travail de fin d'étude se porte sur Agon-Coutainville, il explorera des territoires littoraux analogues soumis au risque de submersion pour examiner l'état des lieux en matière de réflexion et d'action, identifier les freins et les leviers, et alimenter le projet.

Dans un premier temps, je présenterai les enjeux climatiques planétaire contemporain ayant mené à l'accélération du réchauffement climatique et de la montée du niveau des mers et océans. Dans un second temps, je réaliserai une étude territoriale des particularités géologiques, sédimentaires et hydrologiques faisant d'Agon-Coutainville une commune vulnérable aux risques d'érosion et de submersion marine. Troisièmement, j'analyserai les caractéristiques économique, démographique, urbanistique et politique de la commune avec pour objectif de relever les leviers d'actions potentiels à un projet cohérent. Enfin, dans un dernier temps, j'établirai des pistes de projets se basant sur mes intuitions et l'ensemble des recherches effectuées.

1. Le chrono-urbanisme est une manière de penser l'occupation du bâti dans le temps. En fonction, des périodes de l'année, un même bâtiment peut avoir une vocation différente, permettant ainsi de limiter les logement et/ou bâtiments vacants.

2. Par résilient, j'entends ici la forte capacité d'un territoire à se remettre d'un événement climatique majeur (submersion, tempête, inondation,). Également, le risque sur un territoire résilient doit être très faible en diminuant au maximum la vulnérabilité.